

## **AVIS PUBLIC**

## **RETRAIT DE LA RÉSOLUTION CA22 220241**

À toutes les personnes habiles à voter et susceptibles d'être intéressées par la résolution CA22 220241 visant à autoriser la construction et l'occupation d'un immeuble mixte au 700, rue Bourget (lot 4 141 241 du cadastre du Québec) (dossier 1204334006);

**PRENEZ AVIS,** conformément à l'article 559 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (RLRQ, chapitre E-2.2), que lors de la séance ordinaire du 12 septembre 2022, le conseil d'arrondissement du Sud-Ouest a retiré la résolution CA22 2200241 adoptée en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation (RCA04 22003).

FAIT à Montréal, le 21 septembre 2022.

Le secrétaire d'arrondissement, Sylvie Parent, notaire